Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260629-CC2026-138-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026
Publication : 13/07/2026

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 29 JUIN 2026

RESSOURCES
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

Modification des représentants de la Communauté d'agglomération au sein du syndicat mixte d'aménagement de la vallée d'Avre (SMAVA)

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

N°CC2026-138

Nombre de membres en exercice	122
Nombre de présents	84
Nombre de pouvoirs	14
Votants	98
Secrétaire de séance : **Nelson FONSECA**	

L'an 2026, le 29 juin à 19 heures, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 23 juin 2026, s'est réuni à Bû, sous la présidence de Monsieur Christophe LE DORVEN, Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

Étaient présent(e)s :
Virginie QUENTIN (Abondant) ; Alain CAPÉRAN (Allainville) ; Bernard COUILLAUT (Anet) ; Pauline PERRICHON (Anet) ; Fan LAVOISÉ (Aunay-sous-Crécy) ; Nicolas DE LA CELLE (Beauche) ; Guy PRADES (Berchères-sur-Vesgre) ; Stéphane MESDON (Bérou-la-Mulotière) ; Christophe BARRET (Boissy-en-Drouais) ; Jean-Claude DELANOE (Boncourt) ; Stéphane LANTZ (Brezolles) ; Jean-Luc BREANT (Broué) ; Dany VANELLE (Bû) ; Patrick HOUVET (Charpont) ; Marie-Christine JUILLET-DORDET (Châteauneuf-en-Thymerais) ; Michel LETHUILLIER (Cherisy) ; Patrick JOUTEAU (Crécy-Couvé) ; Laëtitia GIRARD (Crucey-Villages) ; Abdel-Kader GUERZA (Dreux) ; Christophe LE DORVEN (Dreux) ; Marie-Françoise SCAVENNEC (Dreux) ; Mathieu TRIBOUILLOIS (Dreux) ; Christophe LE CICLÉ (Dreux) ; André HOMPS (Dreux) ; Ratko KLISURA (Dreux) ; Caroline BRAY (Dreux) ; Mounir CHAKKAR (Dreux) ; Florence ARCHAMBAUDIERE (Dreux) ; Nelson FONSECA (Dreux) ; Caroline VABRE (Dreux) ; Eric DUQUESNOY (Dreux) ; Marie DALENÇON (Dreux) ; Valentino GAMBUTO (Dreux) ; Eric ROUSSEL (Écluzelles) ; Dominique DUVAL (Ézy-sur-Eure) ; Pierre LEPORTIER (Ézy-sur-Eure) ; Frédéric GIOWACHINI (Favières) ; Emmanuelle BONHOMME (Fontaine-les-Ribouts) ; François CENIER (Garancières-en-Drouais) ; Emmanuel PARAGOT (Garnay) ; Sophie APRUZZESE (Gilles) ; Nathalie VELIN (Guainville) ; Samuel BOVE (La Chapelle-Forainvilliers) ; Francis PECQUENARD (La Chaussée-d'Ivry) ; Pascal GUÉNÉE (Laons) ; Béatrice PIERRON (Le Boullay-les-Deux-Églises) ; Stéphane HUET (Le Boullay-Mivoye) ; Frédéric GIROUX (Le Boullay-Thierry) ; Marc AVENARD (Luray) ; Philippe MERLET (Maillebois) ; Jérôme DEPONDT (Marchezais) ; Véronique BASTON (Marville-Moutiers-Brûlé) ; Glenn PRATS (Mézières-

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260629-CC2026-138-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/07/2026
Publication : 13/07/2026

en-Drouais) ; Denis CHERON (Montreuil) ; Jean-Loup JUSTEAU (Nonancourt) ; Sylvie CHALLES (Ormoy) ; Clémentine FISSON (Ouerre) ; Patrick JOLIVEL (Oulins) ; Nathalie MILWARD (Rouvres) ; Dominique LUBOW (Saint-Ange-et-Torçay) ; Françoise BORGET (Sainte-Gemme-Moronval) ; Caroline BARRE (Saint-Jean-de-Rebervilliers) ; Sébastien JACOB (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Jocelyne JOUCQUE (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Gérard SOURISSEAU (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Karen XARDEL (Saint-Ouen-Marchefroy) ; Patrick RIEHL (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Valérie AZIRI (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Jérémy BERTOLOTTI (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Jean-Pierre BRASSE (Saint-Sauveur-Marville) ; Christian ALBERT (Saulnières) ; Martine LE BRIS (Saussay) ; Thomas LANGE (Serazereux) ; Thomas BAUBION (Serville) ; Eric BINET (Sorel-Moussel) ; Damien STEPHO (Vernouillet) ; Catherine LUCAS (Vernouillet) ; Ali AHSAINE (Vernouillet) ; Joël TRAPATEAU (Vernouillet) ; Nicole MONTIGNY (Vernouillet) ; Najib TALATA (Vernouillet) ; Estelle POMMIER (Vernouillet) ; Évelyne DELAPLACE (Vert-en-Drouais) ; Louis ANEST (Villemeux-sur-Eure).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :
Véronique GARNIER (Ardelles) ; Emmanuel BRIDRON (Châtaincourt) ; Christophe LAGARD (Châteauneuf-en-Thymerais) ;Fatiha MESSAOUDI (Dreux) ;Fouzia KAMAL (Dreux) ;Youssef LAMRINI (Dreux) ;Yasemin ALBAYRAK (Dreux) ;Rémi LEPRAT (Ivry-la-Bataille) ;Carole MARTIN (Ivry-la-Bataille) ; Daniel COLLEU (La Madeleine-de-Nonancourt) ; Rachel SAPIN (La Mancelière) ; Guillaume BARAT (Les Châtelets) ; Dominique GARNIER (Louvilliers-en-Drouais) ; Thierry LAINÉ (Louye) ; Pervenche CHAUVIN (Puiseux) ; Benoît LUCAS (Revercourt) ; Jean-Louis GODEFROY (Rueil-la-Gadelière) ; Denis COCHELIN (Saint-Georges-Motel) ; Pascal BAELEN (Saint-Lubin-de-Cravant) ; Pascal GUERRIER (Thimert-Gâtelles) ; Thibault PELLETIER (Tremblay-les-Villages) ; Christian BERTHELIER (Tréon) ; Abdelrhafour BOUMEZIANE (Vernouillet) ;Franck MERCEY (Vernouillet).

Pouvoir(s) :
Philippe LECHEVALLIER (Dampierre-sur-Avre) donne pouvoir à Monsieur Christophe LE DORVEN ; Sabine FRETEY (Dreux) donne pouvoir à Monsieur Nelson FONSECA ; Pierre-Frédéric BILLET (Dreux) donne pouvoir à Madame Marie DALENÇON ; Martine PITOU (Dreux) donne pouvoir à Madame Marie-Françoise SCAVENNEC ; Philippe RIVE (Dreux) donne pouvoir à Madame Florence ARCHAMBAUDIERE ; Caroline SIMOES (Dreux) donne pouvoir à Monsieur Mathieu TRIBOUILLOIS ; Sophie WILLEMIN (Dreux) donne pouvoir à Monsieur Ratko KLISURA ; Stéphan DEBACKER (Escorpain) donne pouvoir à Monsieur Christophe BARRET ; Eric DEPUYDT (Fessanvilliers-Mattanvilliers) donne pouvoir à Monsieur Gérard SOURISSEAU ; Jean-Marc TARDIVENT (Germainville) donne pouvoir à Madame Sophie APRUZZESE ; Didier SIMO (Le Mesnil-Simon) donne pouvoir à Monsieur Patrick JOLIVEL ; Christophe BESNARD (Prudemanche) donne pouvoir à Monsieur Stéphane LANTZ ; Christophe HELIAS (Saint-Maixme-Hauterive) donne pouvoir à Monsieur Dominique LUBOW ; Melinda BOUGRARA (Vernouillet) donne pouvoir à Monsieur Ali AHSAINE.

Suppléant(e)s :
Dagmar Eva BERNITT est suppléé par Stéphane MESDON ; Pierre SANIER est suppléé par Dany VANELLE ; Jean Marie BUTHON est suppléé par Pascal GUÉNÉE.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260629-CC2026-138-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026
Publication : 13/07/2026

Il a été exposé,

Par la délibération n°CC°2026-090 du 27 avril 2026, le conseil communautaire a désigné les représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée d'Avre (SMAVA) qui exerce la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », sur le territoire des communes de Bérou-la-Mulotière, Dampierre-sur-Avre, Nonancourt, Saint-Lubin-des-Joncherets, Saint-Rémy-sur-Avre, Vert-en-Drouais, Rueil-la-Gadelière, et pour une partie des territoires des communes de Louye (94,5%), Saint-Georges-Motel (34,6%), Dreux (45,4%) et Montreuil (92%), en lieu et place de la Communauté d'agglomération.

La commune de Vert-en-Drouais a sollicité la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux afin de modifier les délégués communautaires en représentation-substitution de sa commune, comme suit :

	AVANT		APRES	
COMMUNES	**TITULAIRES**	**SUPPLÉANTS**	**TITULAIRES**	**SUPPLÉANTS**
Bérou-la-Mulotière	Sylvie DUFOURD	Jason MARCHAND	Sylvie DUFOURD	Jason MARCHAND
Dampierre-sur-Avre	Gérard JAGUIN	Emeric ESNAULT	Gérard JAGUIN	Emeric ESNAULT
Nonancourt	Jean-Loup JUSTEAU	Jean-François BOTTOLLIER-DEPOIS	Jean-Loup JUSTEAU	Jean-François BOTTOLLIER-DEPOIS
Saint-Lubin-des-Joncherets	Sébastien JACOB	Paul MERY DE BELLEGARDE	Sébastien JACOB	Paul MERY DE BELLEGARDE
Saint-Rémy-sur-Avre	Patrick RIEHL	Jérémy BERTOLOTTI	Patrick RIEHL	Jérémy BERTOLOTTI
Vert-en-Drouais	~~Evelyne DELAPLACE~~	Delphine GASTELAIS	Delphine GASTELAIS	Sébastien BOSSET
Rueil-la-Gadelière	Ladislas LESNIAK	Jean-Louis GODEFROY	Ladislas LESNIAK	Jean-Louis GODEFROY
Louye	Thierry LAINÉ	Thierry BADETS	Thierry LAINÉ	Thierry BADETS
Saint-Georges-Motel	Jean-Louis GUIRLIN	Romain LE MANACH	Jean-Louis GUIRLIN	Romain LE MANACH
Dreux	Mathieu TRIBOUILLOIS	Philippe RIVE	Mathieu TRIBOUILLOIS	Philippe RIVE
Montreuil	Enrico GAMBUTO	Ludivine BELLMONT	Enrico GAMBUTO	Ludivine BELLMONT

Il convient dès lors de procéder à une nouvelle désignation des représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux au sein du SMAVA pour le périmètre de la commune de Vert-en-Drouais.

Rappel des modalités de désignation :

Conformément à l'article L. 5711-1 du CGCT, les délégués de la Communauté d'agglomération peuvent être l'un des membres du conseil communautaire ou tout conseiller municipal d'une commune membre.
Les délégués sont désignés au scrutin uninominal secret à la majorité absolue, puis, le cas échéant, à la majorité relative au troisième tour.
Le conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret et de procéder à un vote à main levée.

***Vu** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.2121-21, L.5711-1, L.5216-5 et L.5211-1,*
***Vu** les statuts de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux approuvés par l'arrêté inter préfectoral n°DRCL-BLE-2026100-0001 du 10 avril 2026,*
***Vu** les statuts du syndicat mixte d'aménagement de la vallée d'Avre,*
***Vu** la délibération du conseil communautaire n° CC2026-090 du 27 avril 2026,*
***Vu** la démission de Madame Evelyne DELAPLACE de son mandat de déléguée titulaire,*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260629-CC2026-138-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026
Publication : 13/07/2026

Vu la démission de Madame Delphine GASTELAIS de son mandat de déléguée suppléante

Après en avoir délibéré, après appel de candidature et en l'absence de candidature contraire, le conseil communautaire, à la majorité absolue des suffrages exprimés *(2 contre, 5 abstentions, 3 n'ont pas pris part au vote)* :

ARTICLE 1 : DÉSIGNE en qualité de membre délégué titulaire au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée d'Avre (SMAVA) sur le périmètre de la commune de Vert-en-Drouais Madame Delphine GASTELAIS en remplacement de Madame Evelyne DELAPLACE ;
ARTICLE 2 : DÉSIGNE en qualité de membre délégué suppléant au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée d'Avre sur le périmètre de la commune de Vert-en-Drouais Monsieur Sébastien BOSSET en remplacement de Madame Delphine GASTELAIS qui devient délégué titulaire ;
ARTICLE 3 : DIT que les représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée d'Avre sont les suivants :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS	COMMUNES
Sylvie DUFOURD	Jason MARCHAND	Bérou-la-Mulotière
Gérard JAGUIN	Emeric ESNAULT	Dampierre-sur-Avre
Jean-Loup JUSTEAU	Jean-François BOTTOLLIER-DEPOIS	Nonancourt
Sébastien JACOB	Paul MERY DE BELLEGARDE	Saint-Lubin-des-Joncherets
Patrick RIEHL	Jérémy BERTOLOTTI	Saint-Rémy-sur-Avre
Delphine GASTELAIS	Sébastien BOSSET	Vert-en-Drouais
Ladislas LESNIAK	Jean-Louis GODEFROY	Rueil-la-Gadelière
Thierry LAINÉ	Thierry BADETS	Louye
Jean-Louis GUIRLIN	Romain LE MANACH	Saint-Georges-Motel
Mathieu TRIBOUILLOIS	Philippe RIVE	Dreux
Enrico GAMBUTO	Ludivine BELLMONT	Montreuil

ARTICLE 4 : AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à notifier ces désignations au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée d'Avre.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité :

13 JUIL. 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.

POUR EXTRAIT CONFORME
Dreux, le 30 JUIN 2026

Christophe LE DORVEN
Président

Nelson FONSECA
Secrétaire de séance